

Office Public de l'Habitat  
de l'Ain | Siège  
390 boulevard du 8 mai 1945  
CS 10266  
01013 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 45 89 89  
communication@dynacite.fr

Monsieur Olivier GUICHARD  
Maire  
45 rue de Béjoud  
01210 ORNEX

Bourg-en-Bresse, le 23/01/2024

N/Réf. : Cellule financière – Fanny BEREZIAT  
Tél : 04 74 14 14 25  
Courriel : f.bereziat@dynacite.fr

Objet : Garantie Financière  
Financement d'un logement collectif PSLA.

Monsieur le Maire,

DYNACITE réalise l'acquisition en VEFA d'un logement collectif PSLA situé 170 route de Genève à ORNEX.  
Pour le financement de cette opération, un emprunt d'un montant de 430 000 € a été contracté auprès du Crédit Coopératif selon les caractéristiques financières suivantes :

NATURE DU CONCOURS	Prêt Social de Location Accession (PSLA)
MONTANT DU CONCOURS	430 000.00 € ( quatre centre mille Euros)
DUREE TOTALE	5 ans dont 12 mois maximum de préfinancement

Conformément à la procédure mise en œuvre, le remboursement de cet emprunt doit être garanti à hauteur de **100% par la Commune de ORNEX.**

C'est la raison pour laquelle j'ai l'honneur de solliciter la garantie de votre collectivité pour un montant total de 430 000€.

Je joins à la présente demande :

- Les 3 exemplaires originaux du contrat de prêt à nous retourner intégralement signés, paraphés et revêtus de la mention manuscrite obligatoire demandée en page 19.
- Un modèle de délibération de garantie qui vous sera parallèlement adressé par mail.

Je vous remercie par avance, et reste à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Responsable de la Cellule Financière  
Jérôme TISSERAND

